



Frais d'immobilisation de mon véhicule suite à un accident

Par **TRIPNAUX**, le **16/11/2010** à **12:39**

Bonjour,
Mon ex-conjoint a quitté la maison avec mon véhicule (professionnel) et a eu un accident, résultat voiture déclassée. Aujourd'hui, je désire lui réclamer une indemnisation pour "non jouissance de mon bien" à combien peut se chiffrer cette indemnisation sachant que le véhicule était une Mercedes classe E 200 CDI faisant partie de mon statut d'indépendant, assurance à mon nom, plaque à mon nom, crédit à mon seul nom.....j'habite en BELGIQUE.
Merci.